

LE Piémontais

BULLETIN MUNICIPAL

Printemps-Été 2023

Vol. 22, no 4

À l'intérieur...

Mot
du maire
3

Équipe de
gestionnaires
4-5

Travaux publics
Règlement
6-7

Environnement
8-10

Incendie
11



Consultez régulièrement le
microsite du 100e pour découvrir
tout ce que vous réserve
Piedmont en 2023 !

**Bienvenue sur
le site du 100e !**

**Soyez au cœur
des 100 ans de
votre municipalité !**





Chères Piedmontaises et chers Piedmontais,

Avec l'arrivée du printemps, nous débuterons un projet d'importance pour la municipalité qui contribuera à l'épanouissement de notre collectivité sur notre magnifique territoire : la révision de notre plan d'urbanisme et de ses règlements.

En étroite collaboration avec M. Julien Bourgon et son équipe du service de l'urbanisme et de l'environnement, nous visons l'adoption du premier projet du plan d'urbanisme au cours du printemps. Les assises de ce plan se doivent de répondre aux préoccupations de la population en matière de développement urbain, dans le respect du magnifique environnement dans lequel nous nous devons d'assurer sa conservation.

Pour ce faire, plusieurs étapes doivent être réalisées avec succès et votre participation y est nécessaire. D'ailleurs, le sondage, dont plusieurs d'entre vous ont participé, a révélé votre réel intérêt envers l'importance d'une implication citoyenne tangible dans la réalisation de ces travaux. Nous en sommes évidemment très heureux, car il en va de l'avenir de notre territoire, de la terre sur laquelle de nombreuses et grandes familles ont bâti, depuis maintenant 100 ans, notre formidable municipalité.

La prochaine étape à laquelle vous serez invités est une consultation publique, qui aura lieu le 16 mars en soirée et se fera sous forme de parcours libre et ensuite de table ronde. Les détails sur le lieu, l'heure et la procédure d'inscription sont disponibles sur le site web de la municipalité. Votre participation est donc grandement souhaitée, car cette consultation

servira de fondement à l'élaboration du projet de plan d'urbanisme. Une fois cette étape réalisée avec succès, l'équipe de M. Bourgon se concentrera à l'élaboration des règlements d'urbanisme révisés de Piedmont. Nous souhaitons vivement compléter l'ensemble des étapes d'ici la fin de 2023 pour une adoption de l'ensemble de la documentation officielle au début de 2024 et une entrée en vigueur au printemps 2024.

Je tiens à souligner l'enthousiasme de M. Bourgon face à l'intérêt de la population piedmontaise, vos élus et la communauté d'affaires pour l'avenir de notre municipalité. Il en va de la participation de tous, pour en faire un franc succès!

À Piedmont, nous pouvons être fiers de notre persévérance et de notre confiance en l'avenir. Et, notre avenir est garant de notre passé... Après avoir annoncé, comme il se doit, les célébrations de NOTRE 100e anniversaire en septembre 2022, nous vivons une année marquée de beaux moments, de projets inspirants et de festivités rassembleuses.

Le succès que nous avons connu avec l'exposition de Jackrabbit, qui a eu lieu du 24 février au 5 mars, a confirmé que les Piedmontaises et les Piedmontais sont fiers de cette figure historique plus grande que nature! Nous vous encourageons donc à profiter au maximum des nombreuses activités qui auront lieu au cours des prochaines semaines.

Je me fais déjà une joie de vous y retrouver.

Martin Nadon
Maire de Piedmont



Mot de la directrice générale et greffière-trésorière, **Caroline Aubertin**

Chères Piedmontaises et chers Piedmontais,

C'est avec une grande fierté que je profite de ce rendez-vous du printemps — avec la brochure Le Piémontais — pour vous présenter notre équipe de l'administration municipale, maintenant complète et formée de professionnels qui ont à cœur votre bien-être au sein de notre magnifique municipalité.



Tout d'abord, je vous présente **Mme Cathy Durocher** qui, au fil des mois, a assuré plusieurs fonctions au sein de notre administration.

Aujourd'hui, Mme Durocher occupe les postes de **directrice générale et greffière-trésorière adjointe et de directrice des ressources humaines, de la communication et des loisirs.**

“ J'ai la chance de travailler avec une équipe dévouée et passionnée, qui a Piedmont tatoué sur le cœur. ”

Évoluant dans le monde municipal depuis 27 ans, dont les 13 dernières années à titre de gestionnaire, son dynamisme et son enthousiasme jumelés à sa grande expérience sont des atouts précieux.

Mme Durocher et moi-même pouvons compter sur Mme **Karina Ranallo** qui occupe le poste de **adjointe à la direction générale et mairie.** Mme Ranallo apporte



son soutien et collabore notamment à la préparation des séances du conseil, à l'élaboration de procès-verbaux et d'avis publics exigés par la loi municipale.



J'ai également la chance de compter sur une formidable équipe au service des travaux publics. Avec **M. Henri Nadeau-Ouellette**, à titre de **directeur des travaux publics et des**

services techniques. M. Nadeau-Ouellette est passionné par les relations interpersonnelles et par l'importance d'un climat de travail sain et le sentiment d'appartenance à la municipalité :

“ Pour moi, ces éléments ont un impact direct sur la productivité en milieu de travail, ainsi que sur la qualité du travail effectué. ”



M. Nadeau-Ouellette compte dans son équipe, un professionnel de choix en la personne de **Ronald Davidson.**

Œuvrant dans le domaine privé depuis plus de 13 ans et fier Piedmontais depuis plus de cinq ans, il a trouvé avec son poste de **coordonnateur technique** une véritable qualité de vie, lui permettant de concilier travail et famille. Il est également fier de participer à la mise en place de projets qui vont répondre aux besoins grandissants des citoyennes et de citoyens de Piedmont.



Je peux également m'appuyer sur un **contremaître** d'expérience avec **M. Marc Auclair** qui s'est donné comme objectif

premier de mettre en place les procédures adéquates afin de structurer les opérations de la municipalité pour en assurer l'efficacité, la productivité et la satisfaction à tous les niveaux, le tout, en maintenant de bonnes relations de travail.



Du côté de l'**urbanisme et de l'environnement**, je suis heureuse de présenter **M. Julien Bourgon** qui assume la **direction** depuis septembre 2021.

Il est appuyé par une belle équipe chevronnée composée d'inspecteurs et de conseillers qui a pour objectif d'offrir un excellent service à nos citoyennes et citoyens, et de les épauler dans leurs projets et leurs requêtes.

M. Bourgon est très enthousiaste face à l'intérêt partagé pour l'environnement, contribuant grandement à l'avancement de plusieurs dossiers d'importance, le tout avec l'objectif d'améliorer la viabilité de la municipalité, tout en tenant compte de l'avis de tout un chacun.



M. Pierre Charron, CPA, complète l'équipe de **direction** grâce à sa formation riche d'une maîtrise en gestion villes et métropoles. Son parcours dans le milieu municipal remonte en 1997 au

sein du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), puis de nombreuses villes et municipalités. Il occupait le poste de trésorier à la ville d'Hudson avant de rejoindre notre équipe à titre de **directeur du service des finances**.



M. Benoît Fugère se révèle un excellent **conseiller et mentor, à la direction générale**.

Cumulant près de 40 ans d'expertise en milieu municipal, doté d'un baccalauréat en design

de l'environnement et d'une maîtrise en urbanisme, M. Fugère nous partage ses vastes connaissances fort utiles et appréciées du personnel de la municipalité.

Enfin, quelques mots sur moi et mon expérience. Ma carrière dans le merveilleux monde municipal a débuté il y a 15 ans, dont 9 ans à titre de directrice générale et greffière-trésorière. Très près de mon équipe, mes interventions supportent chaque service à s'approprier leurs dossiers et à les mener à terme.

L'équipe de Piedmont a d'excellentes idées et solutions à faire connaître, et mon rôle sera de les écouter et de les traduire en projets concrets. Jusqu'à présent, le sentiment d'appartenance à Piedmont de l'équipe est tangible. C'est la clé du succès, et je trouve cela grandement prometteur et rassurant.

À titre de « chef d'orchestre », les élus sont tous mis à contribution, selon leurs forces et expertise en me présentant leur vision de Piedmont, de son passé et de son futur. En peu de temps, je constate que la municipalité de Piedmont se donne tranquillement les moyens nécessaires pour réaliser ses projets et offrir des services de qualité aux citoyennes et citoyens.

En terminant, soyez assurés que nous sommes là pour vous et que notre seul et unique objectif est de vous permettre de vivre pleinement dans notre formidable municipalité!

Caroline Aubertin

Caroline Aubertin



Balayage des chemins

Le printemps approche à grands pas et cela veut dire que nous allons bientôt débiter les opérations annuelles de balayage des chemins.

La municipalité de Piedmont demande à ses citoyens de bien vouloir épandre la pierre et le sable abrasif sur les chemins et éviter de faire des tas en bordure de rue. Cette technique permet un ramassage plus efficace.

Projets de réfection de pavage

Les travaux sur le **chemin de la Montagne** sont prévus au cours de l'été 2023 et consistent en la correction de la fondation et à la réfection du pavage sur un peu plus de 2 kilomètres, à partir de Saint-Hippolyte vers Piedmont.

Sur le **chemin Avila**, des travaux seront réalisés au cours de l'automne 2023. Nous procéderons alors à la réfection du pavage sur environ 950 mètres entre le chemin du Moulin et le chemin de Ste-Anne-des-Lacs

Projets de réfection de réseaux

Les travaux sur le **chemin du Sommet** sont prévus au cours de l'été 2023 et prévoient la réfection complète du réseau d'aqueduc et des 30 entrées de service.

Les travaux sur le **chemin Trottier**, prévus au cours de l'automne 2023, consistent quant à eux, en la réfection complète du réseau d'aqueduc et du prolongement de l'égout pour desservir 8 lots supplémentaires.

Remplacement de noms de rue

Au cours de l'été prochain, le département des travaux publics poursuivra le remplacement des noms de rue sur l'ensemble du territoire.

Il n'est pas trop tard pour réserver un ancien nom de rue si vous désirez conserver un souvenir !

Pour réserver votre ancien nom de rue, veuillez nous envoyer un courriel à :
info@piedmont.ca



Nos toutous en laisse à Piedmont!

Nous vous rappelons que le port de la laisse est obligatoire en tout temps et ce peu importe, l'âge, la race, le poids, le comportement du chien et l'endroit public.

- **Même dans le parc Gilbert-Aubin ?** Oui!
- **Même sur la rue Principale** Oui!
- **Même s'il pèse seulement 4 livres ?** Oui!
- **Même s'il est vieux et ne s'éloigne jamais de moi ?** Oui!

6 raisons de garder son chien en laisse lors d'une promenade :

- C'est le règlement ! Aussi plate que cela puisse paraître, c'est la loi !
- L'entourage : Nous aimons tellement nos bêtes qu'il peut sembler difficile de comprendre la peur des autres.
- Les autres chiens : ce ne sont pas tous les chiens qui sont « friendly » !
- La vie sauvage : et oui, nous sommes à Piedmont, le bien-être des animaux sauvages est une priorité !
- Les cacas timides : votre chien peut choisir un endroit plus douillet et intime pour déposer son petit paquet en toute tranquillité.
- Éviter un accident : si votre chien n'est pas attaché, le risque d'accident est plus élevé.

Les propriétaires de chiens doivent ramasser les excréments et les jeter dans un endroit approprié, comme une poubelle. La municipalité a d'ailleurs installé des distributeurs de sacs dans certains lieux publics. Pour plus d'informations, consultez le règlement municipal concernant le contrôle animalier sur le territoire de la Municipalité de Piedmont (N0 876-21).

JOUR
DE LA
TERRE
CA

Jour de la Terre

Le **22 avril prochain** se tiendra le Jour de la Terre. Cette journée, célébrée à travers le monde, est soulignée en planifiant des activités de sensibilisation et des actions pour protéger l'environnement. L'organisme Jour de la Terre a pour mission d'accompagner les personnes et les organisations à diminuer leur impact sur l'environnement.

Cette année, la Municipalité de Piedmont vous invite à célébrer le Jour de la Terre en :

1. Plantant un arbre (voir le nouveau programme de subvention!);
2. Utilisant la marche, le vélo ou l'autobus pour se déplacer;
3. S'engageant à cuisiner un repas végétarien de plus par semaine;
4. Effectuant une corvée de nettoyage à proximité de chez vous;
5. Découvrant nos commerçants locaux.





Foire de l'environnement

Samedi 27 mai de 8 h à 12 h

Parc Gilbert-Aubin

Cette année lors de la Foire, une vente de garage se tiendra simultanément aux activités de celle-ci. 20 places sont offertes sous inscription à tout citoyen désireux de participer à cette occasion de favoriser le réemploi.

Pour plus d'information ou pour vous inscrire, vous pouvez nous contacter, par courriel auenvironnement@piedmont.ca ou par téléphone au 450-227-1888 poste 225.

Comme à l'habitude, des **plantes potagères**, des **arbres**, du **compost** et du **paillis** seront distribués lors de la cette journée. Des kiosques sur plusieurs thématiques environnementales seront animés au cours de l'événement. Lors de cette journée, une activité de rencontre avec un naturaliste animé par l'organisme GUEPE, organisme à but non lucratif, offrira aux jeunes et à la population des services éducatifs et professionnels en sciences de la nature et de l'environnement ainsi qu'en plein air.

Il y aura également **collecte de plusieurs objets recyclables** tels que le styromousse, les vêtements usagés, les appareils électroniques, les néons et les ampoules, les batteries et les bouchons de liège.

*C'est un rendez-vous
à ne pas manquer!*

Bénévole — Foire de l'environnement

La Municipalité est à la recherche de 5 à 10 bénévoles pour participer à la réalisation de la Foire de l'environnement qui se tiendra le **samedi 27 mai 2023 de 8 h à 12 h**.

Les bénévoles participeront aux différentes tâches nécessaires à la tenue de l'événement comme la distribution de plantes potagères, d'arbres, à la collecte de différents objets recyclables, à informer et à diriger les participants lors du déroulement de l'activité.

Vous pouvez contacter Sébastien Simard, éco-conseiller et inspecteur en environnement, au 450-227-1888 poste 225 ou auenvironnement@piedmont.ca pour plus d'information ou pour confirmer votre présence.



Défi pissenlit

Depuis quelques années, la municipalité encourage la population à participer à ce défi initié par un couple d'apiculteurs de Portneuf. Il consiste à **attendre quelques jours même quelques semaines supplémentaires avant de tondre votre pelouse au printemps**. Les pissenlits en fleur fournissent une source importante de pollen et de nectar aux abeilles indigènes et aux insectes pollinisateurs en début de saison alors que peu d'autres sources de nourriture sont disponibles.

Vous pouvez vous procurer **gratuitement des affichettes imprimables sur le site de Miel et co. à l'adresse suivante : www.defipissenlits.com**

En plus du défi pissenlit, nous vous rappelons que dans le but de protéger notre biodiversité, un **certificat d'autorisation est nécessaire pour chaque application de pesticides** à Piedmont, qu'il s'agisse de produit acheté en quincaillerie ou d'application effectuée par un professionnel.

Les entrepreneurs utilisant des pesticides sur le territoire de Piedmont doivent se munir d'un certificat d'autorisation avant de procéder à toute application.

De plus, **les pesticides de la famille des néonicotinoïdes et le glyphosate sont prohibés** en toute circonstance. Ces produits interdits par la réglementation municipale ne sont pas offerts en vente libre et sont généralement gardés derrière un grillage ou une vitrine barrée. Le glyphosate se retrouve dans les produits herbicides de marque «Round up».

Pollution lumineuse

La pollution lumineuse, soit toute modification de l'environnement lumineux nocturne naturel et toute nuisance provoquée par la lumière artificielle, a pour effet les plus connus, le voilement des étoiles, la lumière intrusive et l'éblouissement. La dénaturation des paysages nocturnes jusqu'à la perte de la visibilité ou encore le dérèglement des écosystèmes en sont également quelques-unes des conséquences. La science se penche même sur les effets que la pollution lumineuse pourrait avoir sur la santé humaine.

Nous pouvons tous agir en contrôlant l'éclairage utilisé à l'extérieur de nos maisons. Voici donc quatre cibles sur lesquelles nous pouvons agir :

- Le type d'ampoule. Évitez les lumières de couleur blanche ou de plus de 100 watts de puissance ;
- L'intensité lumineuse. Évitez les excès de luminosité en sachant que la lumière dirigée vers le sol se réfléchit ensuite vers le ciel ;
- Les types de luminaires. Les luminaires devraient diriger la lumière au sol en faisceau concentré et non vers le ciel ou de manière diffuse ;
- Les heures d'ouverture. Les lumières devraient être programmées pour s'éteindre la nuit ou ne se déclencher que par des détecteurs de mouvement ;



Nouveau Jardin communautaire situé au Parc Gilbert-Aubin

Au **printemps 2023** aura lieu l'ouverture officielle du **nouveau Jardin écologique au Parc Gilbert Aubin**. Un bel espace au cœur de la nature pour se réunir entre citoyens, citoyennes et cultiver de bons légumes frais.

Nous avons débuté les travaux d'aménagement du terrain à l'automne 2022 et ils se poursuivront au printemps et à l'été 2023. Il ne manque que la fabrication des nouveaux jardinets ainsi que le déménagement des installations existantes. 28 Jardinets aménagés autour d'un lieu central Gazebo, où il fera bon vous reposer, partager vos idées et conseils de jardinage et échanger vos récoltes!

Des espaces de cultures sont destinés aux comptoirs alimentaires de la région. Plusieurs arbres et arbustes à fruit et à noix seront plantés autour du Jardin. Des ateliers et conférences sur le jardinage biologique, l'écologie, l'alimentation seront présentés pour les amateurs de la nature.

Un jardin partagé est avant tout un lieu d'échanges pour les citoyens qui désirent retrouver un contact avec la nature, pratiquer le jardinage en commun, apprendre à mieux se nourrir, découvrir de nouvelles manières de cultiver et d'échanger des savoir-faire!

Subventions environnementales

Adoptées récemment par la municipalité, trois nouvelles subventions sont maintenant offertes à la population. Il s'agit de :

PLANTATION D'ARBRES INDIGÈNES

Pour l'achat d'un arbre indigène, la municipalité de Piedmont est fière d'offrir à la population une subvention pouvant couvrir 50% du prix d'achat, jusqu'à concurrence de 75\$ par arbre.

HYGIÈNE DURABLE

Le programme de subvention visant l'achat de produits durables d'hygiène, cible la réduction à la source d'articles à usage unique et donc, à la réduction de production de déchets par nos citoyens. Cette aide **couvre un montant de 50 % des achats admissibles jusqu'à un maximum de 100 \$ (avant taxes)** et donne un coup de pouce financier aux personnes qui veulent poser un geste concret pour réduire leur empreinte écologique.

FILTRES À MICROFIBRE

D'ici 2050 si nous continuons à rejeter autant de plastique dans l'environnement, la masse des plastiques dans l'océan sera plus importante que celle des poissons. Afin de diminuer la quantité de microfibres relâchées dans l'environnement, des filtres distribués gratuitement par la municipalité peuvent être installés par les citoyens à même leur machine à laver.

D'autre part, la municipalité de Piedmont bonifie aussi le montant alloué pour la subvention à l'achat de couches lavables. Ce programme en place depuis 2010 vous permet de **recevoir un montant allant jusqu'à 250 \$ pour l'achat d'un ensemble de 24 couches lavables**.

Enfin, vous pouvez consulter notre site web pour plus d'informations ou Sébastien Simard, éco-conseiller et inspecteur en environnement par courriel au environnement@piedmont.ca ou par téléphone au 450-227-1888 poste 225.



Soyez Pile à l'heure !

Le changement d'heure est l'occasion idéale pour procéder au remplacement des piles de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone. Profitez-en aussi pour tester tous les avertisseurs de votre résidence pour vous assurer de leur bon fonctionnement.

Vérifiez la date de fabrication inscrite sur les avertisseurs de fumée et **remplacez-les s'ils sont âgés de plus de dix (10) ans.**

Souvenez-vous que **selon le règlement municipal de prévention des incendies, vous devez posséder au moins un avertisseur de fumée fonctionnel sur chaque étage de votre résidence, ainsi qu'au moins un avertisseur de monoxyde de carbone si votre résidence possède un garage attenant ou un appareil à combustion.**

Feux à ciel ouvert

Vous devez obtenir obligatoirement un permis et respecter les conditions inscrites à celui-ci **AVANT** d'effectuer un feu à ciel ouvert aux endroits autorisés sur le territoire.

Sécurité avec les BBQ !

Il est très important d'effectuer une inspection des composantes de votre BBQ ainsi que de votre réservoir de gaz propane avant la saison, afin de déceler toutes anomalies qui pourraient présenter un risque d'incendie.

Lorsque vous utilisez votre BBQ sur le balcon de votre demeure, assurez-vous de le positionner le plus loin possible du bâtiment, mais ne bloquez pas l'accès aux issues en le positionnant face à un escalier.

Notez qu'il **est interdit et dangereux d'entreposer vos réservoirs de gaz propane à l'intérieur d'un bâtiment.** Une fuite pourrait causer de graves conséquences et, de plus, les réservoirs se transforment en véritables bombes lors d'un incendie.

Prévention résidentielle

Durant la saison estivale, ne soyez pas surpris de voir des membres du Service de sécurité incendie de Saint-Sauveur/Piedmont sonner à votre porte pour une visite de prévention.

Chaque pompier peut être identifié à l'aide de son uniforme, de sa plaque et d'un véhicule du Service des incendies. En cas de doute, n'hésitez pas à communiquer immédiatement avec nous au (450) 227-0000.

Si de plus amples informations vous étaient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de prévention des incendies au **(450) 227-0000.**



Place aux célébrations!

Jackrabbitt inscrit au répertoire du patrimoine culturel du Québec

Jackrabbitt fait désormais partie officiellement du patrimoine de Piedmont ! Nous avons obtenu l'inscription d'Herman Smith-Johannsen, dit « Jackrabbitt », comme personnage historique faisant partie de Piedmont, au répertoire du patrimoine culturel du Québec.

« C'est avec plaisir que je vous informe que ce personnage historique est maintenant inscrit au Registre du patrimoine culturel. Par le fait même, il figure également au Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Vous pouvez le trouver sur le site suivant : <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca>

Nous réaliserons la même action avec une de nos deux autres figures historiques qui sont nos personnages du 100e, soit Mme Eileen E. Consiglio. Piedmont aura ainsi deux figures historiques de premier plan inscrites au Patrimoine du Québec !



Herman Smith-Johannsen
dit Jackrabbitt

Credit photo: Musée
du 100e anniversaire



Le retour de la belle saison *riche en activités!* Calendrier des activités

AVRIL

- Brunch du 100e à la cabane
Arthur Raymond – **Dimanche 16 avril**
En collaboration avec Domaine des Pays-d'en-Haut

MAI

- Alfred Kelly s'invite à la Foire de l'environnement

JUIN

- Découvrez le joyau de la réserve
Alfred-Kelly

JUILLET

- Pique-nique du 100e

AOÛT

- Fête des Piedmontais et son 100e –
Samedi 12 août

SEPTEMBRE

- Les Grands Esprits
(entretien entre nos personnages)
- Clôture des célébrations du 100e –
Samedi 23 septembre

En plus :

- Dévoilement du Livre du 100e anniversaire de Piedmont
- Lancement du Balado du circuit patrimonial
En collaboration avec la MRC des Pays-d'en-Haut

NOTE : Les dates officielles des événements seront confirmées au cours des prochaines semaines.

Surveillez votre courrier postal et nos communications pour être aux premières loges de nos événements et vivre pleinement les célébrations du 100e !

Restez connectés grâce au micro-site du 100e de Piedmont : **100e.piedmont.ca**

Découvrez nos formidables *personnages historiques*



Nous pourrions compter sur la participation de nos trois personnages historiques du 100^e anniversaire de Piedmont, Mme Eileen E. Consiglio, M. Alfred Kelly et Jackrabbit, qui nous accompagneront tout au long des activités prévues au calendrier.

N'hésitez pas à aller à leur rencontre et à échanger avec eux. Vous verrez qu'ils sont très sympathiques !

Voici votre comité Patrimoine 2023 et nos bénévoles du 100^e !

Les membres du comité

- Denis Royal, président du comité et conseiller municipal
- Gilbert Aubin, bénévole
- Diane Jeannotte, bénévole
- Michel Larose, bénévole
- Cathy Durocher, directrice générale, greffière-trésorière adjointe / directrice des Ressources humaines, de la Communication et des Loisirs
- Mélissa Paquette, technicienne aux loisirs
- Chantale Baar, chargée de projet, 100^e de Piedmont



Nos bénévoles

Marie-France Bourget
Francine Brazeau
Yves Brazeau
Rita Chiasson
Jean-François Corbeil
Christian Fortin
Louise Gingras
Véronique Goyette
Chantal-Judith Huot-Guinard
Michel et Monique Lacasse
Lyne Lebel
Isabelle Letiecq
Micheline Nault

Vous souhaitez faire partie de l'expérience ? Joignez-vous à l'équipe en contactant Mme Chantale Baar au cbaar@communicationcb.ca



Appel aux artistes de la région !

Nous souhaitons donner à la municipalité une œuvre artistique en mémoire du 100^e anniversaire, qui serait installée à l'entrée du parc Gilbert-Aubin. Grâce à la collaboration d'AGRÉMAT, nous invitons donc les artistes qui travaillent à partir des matériaux telles que pierres naturelles à participer. Pour ce faire, vous n'avez qu'à communiquer avec Mme Chantale Baar au cbaar@communicationcb.ca.

En partenariat avec :

agrémat
St-Basile | Mirabel | Sherbrooke | Delson



king